



union générale des syndicats ferc-cgt des personnels des maisons des jeunes et de la culture et de leurs fédérations

15,17 Passage Verdeau - 75 009 - Paris - tel : 01.47.70.40.35 - fax : 01.45.23.49.68 - cgt.mjc@wanadoo.fr

En guise de vœux pour 2009... ...la direction de la FFMJC s'attaque au personnel !!!

C'est entre les fêtes de Noël et celles du nouvel an que le délégué général Gilles LE BAIL a trouvé bon de faire parvenir une lettre de convocation en vue d'un éventuel licenciement à la secrétaire de la FRMJC de Normandie, Claire GHEDAMSI.

Depuis trois mois, et malgré l'élection d'un conseil d'administration et d'un bureau à la FRMJC Normandie validée et confirmée par le Préfet du Calvados, la direction de la FFMJC refuse de reconnaître les nouveaux élus régionaux.

S'appuyant sur « des considérations d'éthique », la direction de la FFMJC fait feu de tout bois contre les élus de la FRMJC : intervention auprès des banques pour faire bloquer les comptes, interpellation en direction du ministère de tutelle et du préfet...qui, les uns après les autres, confirmeront la légitimité des élus régionaux et celle de la procédure statutaire de désignation.

Comment expliquer cette violence dans l'intervention de la direction fédérale autrement que par une volonté de ne pas éclairer la gestion régionale précédente de l'ancien Président de la FRMJC Normandie (aujourd'hui devenu Président de la FFMJC), ainsi que celle du délégué régional mis en cause et faisant l'objet d'une enquête administrative interne dont les conclusions restent secrètes, à ce jour.

Le bureau de la FFMJC du 9 Décembre 2008, dans un souci de sortie de crise, confie au délégué général une mission de médiation devant permettre de solutionner les difficultés. Celui-ci - n'en tenant aucun compte - décide de s'attaquer au personnel.

Pendant son calme et laissant voir ainsi sa véritable conception de la démocratie associative et du dialogue social, il décide, comme il l'a clairement annoncé au représentant du personnel CGT de la région Normandie, de « s'en prendre au personnel ».

Sous des prétextes des plus fallacieux, il veut faire un exemple...utilisant ainsi les pratiques patronales les plus rétrogrades qui, il est vrai, se développent dans le pays depuis quelques temps.

Celles-ci sont indignes d'une fédération d'éducation populaire, elles constituent la négation même du projet démocratique des Maisons des Jeunes et de la Culture.

La réalité sociale dans le pays, les difficultés rencontrées par les MJC (comme à Chaumont, Bernay, Saint Pol sur Ternoise..) nécessitent sans tarder une autre politique fédérale.

L'UG FERC CGT des personnels des MJC et de leurs fédérations exige l'arrêt immédiat de la procédure disciplinaire injustifiée dont est victime Mme Claire GHEDAMSI et invite les salariés, les MJC, à manifester leur désaccord avec cette mesure particulièrement inacceptable.

Elle exige que soit mis un terme définitif aux pratiques de la direction fédérale BORDIER/LE BAIL afin d'ouvrir un autre avenir aux MJC que celui de l'autoritarisme dont ils font preuve, jour après jour.

Paris, le 8 Janvier 2009
Le Bureau de l'UG.